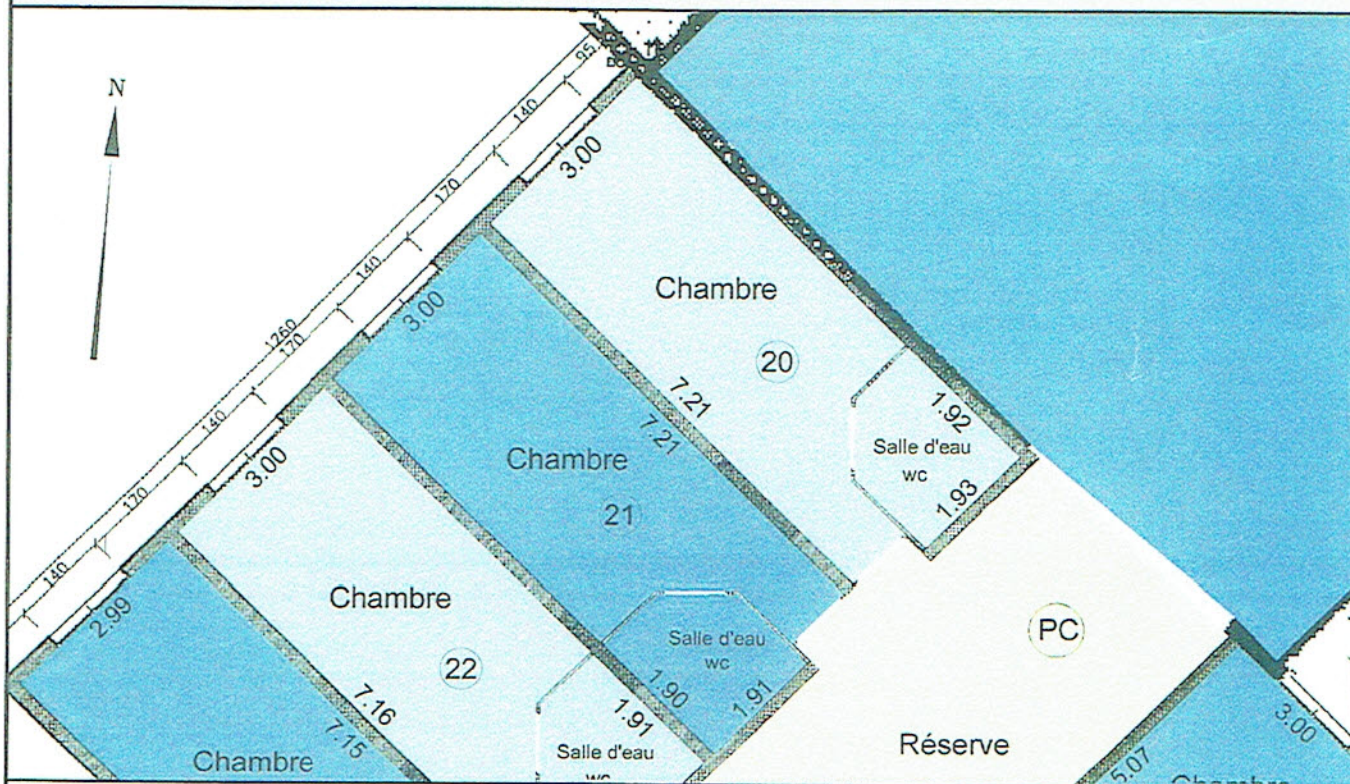


COPROPRIETE MAISON ASTERINA LOT n° 20



Superficie Carrez

Echelle 1/100

Plan ne pouvant servir à des travaux d'aménagement ou de rénovation



PLAN D'ENSEMBLE SANS ECHELLE

RDC



vue

Certificat de mesurage de la superficie private d'un lot de copropriété

Loi du 18 décembre 1996-Décret du 23 mai 1997

Je soussigné, Simon BAZALGETTE, Géomètre-Expert, associé de la Société Civile Professionnelle SAINT-AUBIN BAZALGETTE, inscrite au tableau de l'ordre sous le n°2001A100004, exerçant à AUTERIVE (31190), 61 route de Toulouse, certifie avoir mesuré la superficie d'un futur lot de copropriété à usage de maison de retraite, sis 20 Chemin du Patrouillet à BEMECOURT (27) devant porter le n°20 du règlement de copropriété à établir.

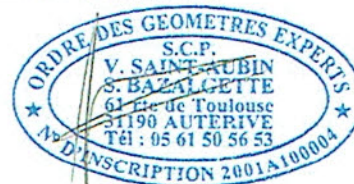
Date du mesurage : le 2 juin 2008

Description de la superficie private

| | |
|---|----------------------|
| Pièce n°1 à usage de chambre | 19.06 m ² |
| Pièce n°2 à usage de salle d'eau et w.c | 3.35 m ² |

Superficie private totale du lot :

vingt deux mètres carrés quarante et un décimètres carrés (22.41 m²)



Fait à AUTERIVE le 19 mars 2009

Pour servir et valoir ce que de droit

Simon BAZALGETTE